

Date: 09/01/2018

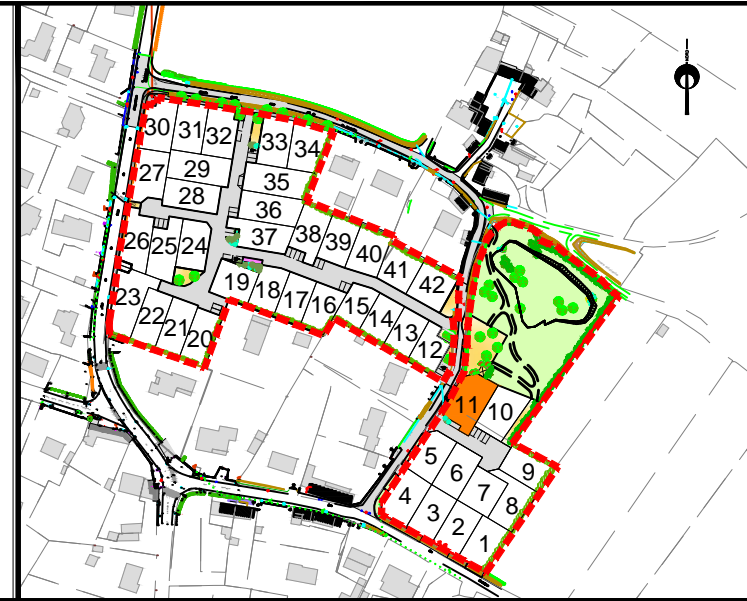
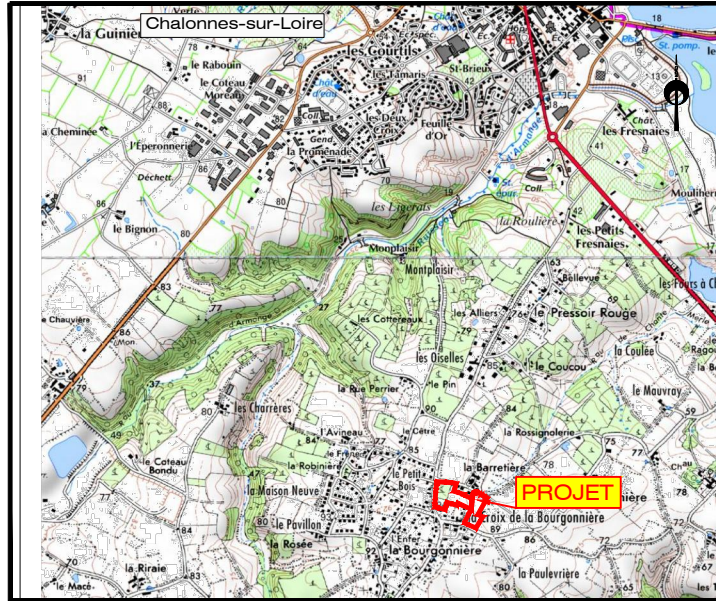
**PLAN DE VENTE - LOT n° 11**

Surface graphique : 530 m<sup>2</sup>

Surface plancher maximale : 250 m<sup>2</sup>

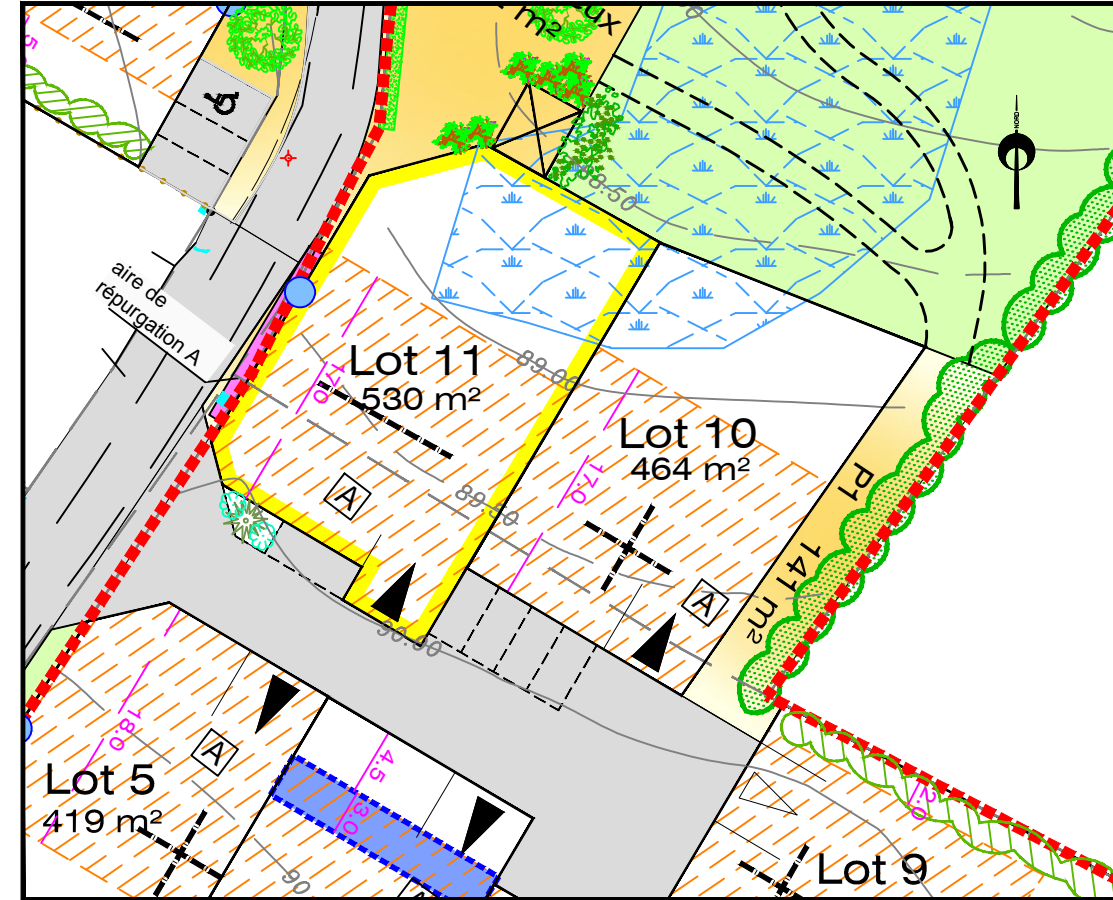
PLAN DE SITUATION - Sans échelle

PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



EXTRAIT DU REGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/500

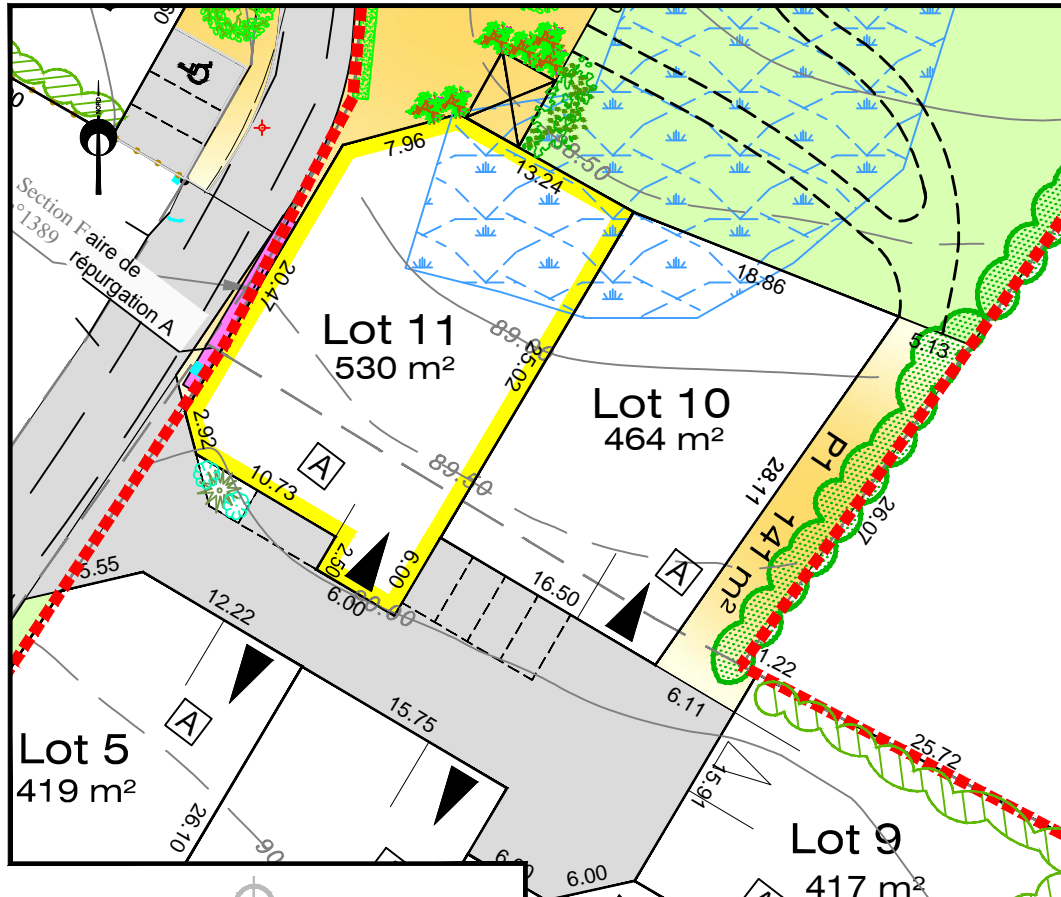
Date: 09/01/2018



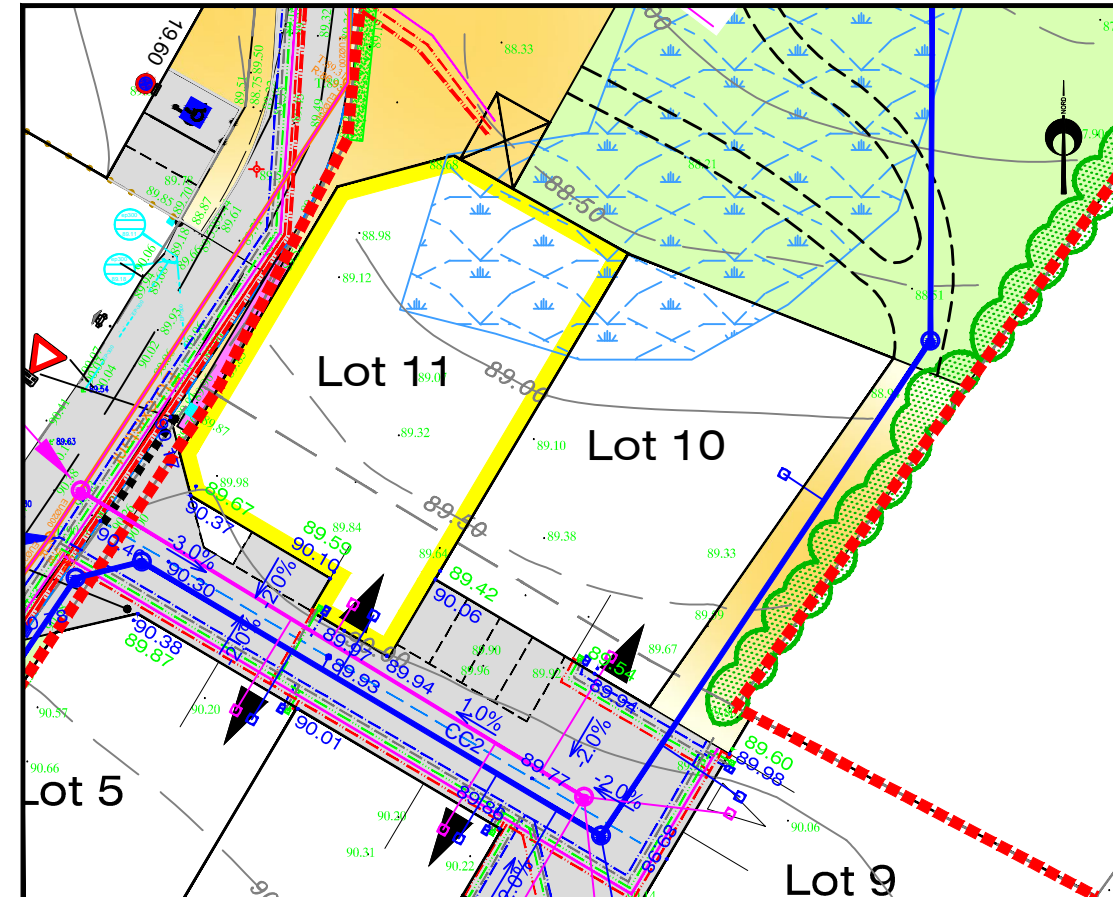
- Légende:**
- - - - - Périmètre de lotissement
  - Application cadastrale
  - A Numéro de zone de répurcation
  - Polygone d'implantation de l'habitation principale
  - Zone humide : En cours de définition par le dossier loi sur l'eau
  - ▲ Accès obligatoire au lot avec stationnement privatif non clos (largeur comprise entre 4,00m et 6,00m)
  - △ Accès indicatif au lot avec stationnement privatif non clos (largeur comprise entre 4,00m et 6,00m)
  - Axe de la ligne de la façade principale
  - + Axe (au choix) de la ligne de la façade principale
  - Implantation obligatoire en limite séparative
  - Accroche obligatoire à l'alignement de la voie
  - Zone d'accroche obligatoire de la construction principale
  - ▨ Haie à planter par l'aménageur
  - ▩ Haie arborée à conserver

PLAN DE COMPOSITION- Echelle: 1/500

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



- Légende:**
- - - - - Périmètre de Lotissement
  - Périmètre de Lot
  - Application cadastrale (tracé figuratif)
  - ▲ Accès obligatoire au lot avec stationnement privatif non clos (largeur comprise entre 4,00m et 6,00m)
  - △ Accès indicatif au lot avec stationnement privatif non clos (largeur comprise entre 4,00m et 6,00m)
  - Zone humide : En cours de définition par le dossier loi sur l'eau
  - A Numéro de zone de répurcation
  - ▨ Haie à planter par l'aménageur
  - ▩ Haie arborée à conserver



- Légende:**
- - - - - Périmètre de Lotissement
  - Réseaux Eaux Pluviales
  - Réseaux Eaux Usées
  - Branchement Eaux Pluviales
  - Branchement Eaux Usées
  - Regard de visite
  - Tabourets à passage direct EU / EP tampon fonte
  - Candélabre
  - Réseau Eclairage public
  - Réseaux souples
  - Coffrets réseaux souples
  - 79.33 Cote TN avant travaux
  - 79.00 Cote voirie définitive
- NOTA: les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et le constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.**

**NOTA : Les surfaces sont données à titre indicatif. Elle ne seront définitives qu'après bornage des lots et réalisation du document d'arpentage de division**